



CAP Agent accompagnant au grand âge  
MC Aide à domicile

# PROMOTION DE L'AUTONOMIE

*(D'après l'intervention du Dr Amaury Broussier  
Gérontologue – PNF 2023)*

Les titulaires du CAP « Agent accompagnant au grand âge » et de la MC « aide à domicile » possèdent un rôle majeur, chacun à leur niveau, pour éviter la dégradation et maintenir le plus possible les fonctions d'autonomie chez la personne âgée afin d'allonger l'espérance de vie en bonne santé.

Ils doivent s'adapter à ce que l'individu est capable de faire dans un but de maintien voire de récupération de l'autonomie puisque le vieillissement est réversible.

## FORMER LES ÉLÈVES À LA PROMOTION DE L'AUTONOMIE

Au cours de la formation, les élèves devront prendre conscience que le lit est l'ennemi N° 1 du vieillissement, tout comme le fauteuil. Ils veilleront à :

- mobiliser les sujets en fonction de leurs capacités pour marcher afin de maintenir leur autonomie physique.
- faire les gestes du quotidien avec la personne et non à sa place.
- faire preuve de vigilance et de bienveillance
- communiquer avec la personne afin de l'encourager à se nourrir de manière à éviter la sarcopénie et la dénutrition.
- proposer des activités de stimulation cognitive et intellectuelle.

**Le vieillissement  
est réversible**

En collaboration avec l'équipe soignante, les titulaires du CAP Agent accompagnant au grand âge et de la mention complémentaire « aide à domicile » doivent adopter une vision positive du vieillissement afin d'accompagner la personne dans son adaptation à sa perte d'autonomie.

Les élèves doivent donc développer des compétences professionnelles, psychosociales et de communication pour l'accompagnement des personnes âgées.

Mises en situations professionnelles les plus réalistes possibles avec une personne aidée (PFMP, TP déplacés, projets avec des personnes en perte d'autonomie).

Développement chez

l'élève de :

- Son empathie;
- Ses compétences de communication verbales et non verbales
- Sa créativité,
- Son imagination

L'élève apprendra à :

- Se détacher de soi-même temporairement,
- Se centrer sur la personne malade,
- Accorder à la personne toute son attention,
- Éviter les trois obstacles en :
  - Restant à la place du sujet sans s'identifier à elle (phénomène de la « 3ème oreille »)
  - Recueillant les confidences de la personne malade sans perdre le contrôle de leurs émotions (sympathie)
  - N'étant pas dans le jugement.

Le développement des compétences de communication chez les élèves pour :

- Préserver la dignité de la personne ;
- Maintenir la place de la personne dans le groupe social,
- Faire de la communication le support d'un acte thérapeutique,
- Revaloriser et redonner confiance en soi au patient,
- Prévenir et atténuer les troubles du comportement chez la personne,
- Faciliter les soins.

Satisfaire les besoins et les désirs de la personne en la soutenant, la guidant, l'accompagnant mais sans se substituer à elle et en agissant à sa place.

Amener le sujet à faire tout ce qu'il est capable de faire seul.

Lors des séquences de formation, les enseignants veilleront à ce que les apprenants :

- S'attachent à faire parler la personne aidée « Je » afin qu'elle demeure un sujet communicant et ce malgré la maladie ;
- Utilisent un langage et un ton adapté (mots bien articulés, timbre de voix clair et pas trop fort, phrases courtes incitatives et approbatives) ;
- Associent la communication non verbale et verbale pour renforcer leur message (gestes de démonstration, accompagnement du geste du patient) ;
- Nomment le patient par son nom ou son prénom ;

Vouvoient la personne ;

- Utilisent des pronoms personnels définis (« Je », « Vous »).